



GROUPE ADP

Le Président-directeur général
Chairman & CEO

PDG/2020/0558

Tremblay en France, le

30 JUL. 2021

Monsieur,

Les enjeux environnementaux et de santé publique sont au cœur des actions que mène le Groupe ADP depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de vie des riverains et préserver la planète.

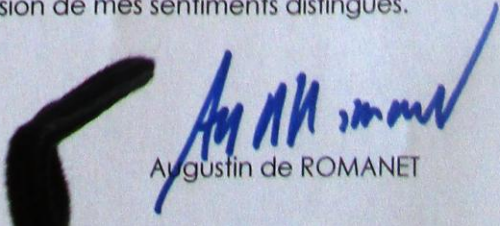
En matière de bruit, nous avons mis en place des actions sur chacun des piliers de l'approche équilibrée (incitation au renouvellement des flottes par la modulation des redevances aéroportuaires, participation à une planification urbaine tenant compte de la proximité aéroportuaire et à une amélioration des procédures de navigation aérienne en lien avec les services de l'aviation civile, restrictions d'exploitation), dont l'insonorisation des logements que vous mentionnez, et qui s'inscrit dans un cadre juridique défini par l'Etat français.

Les réflexions que nous menons se sont trouvées accélérées dès 2019, grâce à la concertation sur le projet d'aménagement de Paris-Charles de Gaulle et de Terminal 4. Je vous rappelle qu'à l'occasion de ce projet, dont l'objectif principale est d'améliorer le fonctionnement de la plateforme et la qualité de service pour les passagers, nous avons pris un certain nombre d'engagements dont vous trouverez la liste en pièce jointe. Nous nous sommes engagés à faire un point sur ce projet et sur les engagements à chaque CCE, et ne manquerons pas de le faire en décembre de cette année.

Si la crise COVID 19 a frappé durement le secteur aérien, nous sommes fiers d'avoir contribué à la lutte contre la pandémie, par la création d'un pont aérien sur Paris-Charles de Gaulle pour acheminer du matériel médical en pénurie sur le territoire national. Nous sommes conscients que la reprise post-crise invite à accélérer et accentuer les efforts de l'ensemble du secteur dans la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi nous nous fixons des objectifs clairs, dont la division par deux des émissions en 2050 par rapport à 2005, et ce en tenant compte de la hausse attendue du trafic aérien, dont les perspectives de long-terme ne sont pas remises en cause.

L'enquête publique sur le projet d'aménagement de Paris-Charles de Gaulle et de Terminal 4, qui devrait se tenir à l'automne, sera l'occasion de répondre à l'ensemble des questions que vous souhaitez poser.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.



Augustin de ROMANET